

COMITÉ DIRECTEUR DE LA LIGUE NATIONALE DE RUGBY

Relevé de décisions de la réunion des 27 et 28 novembre 2023

1. COUPE DU MONDE 2023

Le Comité Directeur a partagé le bilan de la Coupe du Monde présenté par les représentants de la FFR.

2. COMPETITIONS

2.1. Homologation des résultats et classements

Conformément à l'article 306 bis des Règlements Généraux de la LNR, le Comité Directeur a homologué le résultat des matches de :

- In Extenso Supersevens à l'issue des 3 étapes de classement et de l'étape finale 2023 ;
- PRO D2 à l'issue de la 10^{ème} journée de la saison 2023/2024 ;
- TOP 14 à l'issue de la 6^{ème} journée de la saison 2023/2024.

2.2. Bilan In Extenso Supersevens 2023

Un bilan de l'In Extenso Supersevens 2023 a été présenté et sera partagé à la réunion des clubs du 18 décembre.

2.3. Affluences TOP 14 et PRO D2

Le Comité Directeur a fait le point sur les affluences de ce début de saison, en progression dans les deux championnats : + 2% en TOP 14 (13 520 spectateurs de moyenne – 14 200 depuis la reprise du championnat à l'issue de la Coupe du Monde) et + 13% en PRO D2 (5 106 spectateurs de moyenne).

2.4. Phase Finale TOP 14

Le Comité Directeur a validé les quotas de billetterie payante (hors invitations) réservées aux clubs participants aux demi-finales et finale du TOP 14 :

- Demi-finales : 2 500 par club
- Finale : 4 000 par club

Le Comité Directeur a également validé le processus – mis en place à la demande des clubs suite aux dernières éditions - de réservation des hôtels pour les équipes participant aux demi-finales et à la finale du TOP 14, ainsi que les principes d'affectation. Le dispositif complet sera communiqué aux clubs par la direction des compétitions.

2.5. Consultation In Extenso SUPERSEVENS 2024 et Finale PRO D2 2024

Le Comité Directeur a décidé de lancer une consultation auprès des clubs pour accueillir les étapes qualificatives de l'In Extenso SUPERSEVENS, avec une date butoir pour le retour des candidatures fixée au 11 mars 2024.

Le choix des villes hôtes se fera à l'occasion du Comité Directeur du 25 mars 2024.

Une consultation est également lancée pour la finale de PRO D2 2024 ; les différentes options sur le processus et le timing de désignation permettant d'optimiser le remplissage seront examinées en vue du Comité Directeur du 25 mars.

2.6. Equipe de France : cycle 2023-2027

Une réunion du comité de pilotage FFR-LNR des équipes de France se tiendra début décembre pour faire le bilan de l'application de la convention FFR-LNR sur le cycle 2019/2023 et préparer le cycle 2023/2027.

Le Comité Directeur a renouvelé la composition des membres de la LNR qui participeront à ce Comité pour les prochaines années (les nouveaux membres sont en gras) : Didier LACROIX, président du Stade Toulousain et Vice-Président de la LNR en charge des relations avec la FFR, Laurent MARTI, président de l'Union Bordeaux Bègles, Laurent TRAVERS, président du Racing 92, **Pierre VENAYRE, directeur général du Stade Rochelais, Pierre MIGNONI, manager sportif du RC Toulonnais, Ugo MOLA, manager sportif du Stade Toulousain, Sébastien PIQUERONIES, manager sportif de la Section Paloise,** et Emmanuel ESCHALIER, directeur général de la LNR.

3. FINANCES

Le Comité Directeur a approuvé les comptes de la LNR et voté les résolutions correspondantes soumises à son approbation, relatives à la distribution aux clubs complémentaire à celle prévue au budget préliminaire et à l'estimé présenté en avril 2023.

Le rapport de gestion a également été adopté.

Les comptes de la LNR au 30 juin 2023, tels qu'approuvés par le Comité Directeur, seront soumis à l'Assemblée Générale du 19 décembre pour être définitivement arrêtés après lecture du rapport des Commissaires aux Comptes.

4. INTERNATIONAL

4.1. EPCR

Le Comité Directeur a pris acte et débattu des réflexions en cours au sein de l'EPCR (notamment évolution du format et du calendrier des dates EPCR, lieu des finales 2025 et 2026).

4.2. World Rugby

Le Comité Directeur a fait le point sur les dispositifs adoptés par le conseil de World Rugby le 24 octobre sur le calendrier, les compétitions internationales, et la Règle 9. Plusieurs sujets non traités lors du Conseil du 24 octobre vont être débattus entre décembre et mai 2024, notamment les dates du Tournoi des 6 Nations et du Rugby Championship, les dates de la Coupe du Monde 2031, et les flux financiers : Indemnisation des clubs au titre de la mise à disposition des joueurs en équipe nationale (Règle 9), Revue de la règle sur les indemnités de formation liées aux mutations internationales (Règle 4)

Le Comité Directeur a pris acte des représentants proposés par la LNR pour participer aux Commissions de World Rugby, qui fera l'objet d'une concertation avec la FFR.

5. RSE

Le Comité Directeur a pris acte de l'opération de soutien aux Restos du Cœur qui sera déployée à l'occasion du Boxing Day (J11 TOP 14).

6. COMMUNICATION

Deux sujets ont été présentés et débattus en séance :

- le bilan de la Nuit du Rugby 2023
- la campagne de communication qui sera mise en place afin de capitaliser sur la ferveur et l'engouement du public lors de la Coupe du Monde.

7. MARKETING / PARTENARIAT

Le Comité Directeur a acté la conclusion du partenariat avec la société INVIVO en tant que marque officielle (rang 4 du programme de partenariat) pour une durée de 2 saisons (saisons 2023/2024 et 2024/2025). Ce partenariat, approuvé par le Bureau, s'applique depuis le weekend du 4 novembre.

A la suite de la Commission marketing-partenariat du 14 novembre, un point a été fait sur l'optimisation des études sur la valorisation des retombées médiatiques des principaux partenaires de chacun des clubs, dont le principe de réalisation (selon les mécanismes tarifaires déjà en vigueur) est reconduit.

Une étude a par ailleurs été lancée par la LNR pour évaluer l'impact de l'organisation de la Coupe du Monde de Rugby 2023 sur l'intérêt pour les championnats. Les résultats seront mis à disposition des clubs.

8. PLAN STRATEGIQUE 2023/2027 - GOUVERNANCE

Communication et Suivi du Plan Stratégique

Le Comité Directeur a fait le bilan de la séquence de communication du Plan Stratégique 2023/2027 du 20 novembre et de ses retombées.

Il également arrêté la composition du comité de pilotage du Plan stratégique de la LNR : René BOUSCATEL (président de la LNR), Lucien SIMON (vice-président), Emmanuel ESCHALIER, (directeur général), Rémi PALLINCOURT (secrétaire général), Caroline SARGOUSSE (directrice SI et programmes), Olivier PETIT (PMO). Ce Comité sera en charge d'évaluer l'avancée des différentes initiatives permettant de faire un point de façon régulière sur l'exécution du Plan lors des réunions de l'Assemblée Générale, et, le cas échéant, de proposer aux organes de gouvernance des inflexions pour assurer la bonne trajectoire globale.

Enfin le Comité Directeur a acté l'organisation d'une tournée allant à la rencontre des collaborateurs des Clubs pour présenter et partager le contenu du Plan stratégique. Cette tournée aura lieu au 1^{er} trimestre 2024, dans 5 villes différentes réparties géographiquement (au siège des clubs).

Revue de l'organisation institutionnelle et de la gouvernance de la LNR

Le Comité Directeur a acté le processus et le calendrier du travail sur la revue de l'organisation institutionnelle et de la gouvernance de la LNR, prévue par le Plan Stratégique.

Le groupe de travail mandaté pour réaliser le travail d'état des lieux et élaborer des propositions à l'échéance du mois de mars 2024 est composé de : René BOUSCATEL (président de la LNR), Jean-Claude PATS (Président de l'ASM), Jean-Robert CAZEAUX (Président du Stade Montois), Thomas SAVARE et Thierry EMIN (personnalités qualifiées), Emmanuel ESCHALIER (directeur général), Rémi PALLINCOURT (secrétaire général), Vérane STEFANI (directrice juridique), Jean-Christophe BREILLAT (avocat en droit du sport).

9. REGLEMENTS

Autorité de Régulation

Le Comité Directeur a débattu de l'opportunité d'intégrer l'interdiction de participation aux phases finales de la saison en cours dans le barème des sanctions de l'A2R. Le point sera repris pour décision lors du Comité Directeur de février.

Dispositif JIFF – moyenne intermédiaire

Le Comité Directeur de la LNR a validé les moyennes intermédiaires de JIFF sur la feuille de match par club de TOP 14 et de PRO D2. Pour rappel, à la fin de la saison 2023/2024 chaque club de TOP 14 et de PRO D2 doit atteindre une moyenne de 16 JIFF par feuille de match sur l'ensemble des rencontres de la saison, phases finales comprises.

Pour accéder aux versements du Fonds JIFF, la moyenne à atteindre est de 17.

Pour les clubs promus en TOP 14, la moyenne de JIFF à atteindre est de 14 par feuille de match la 1^{ère} saison suivant leur accession, et de 15 la deuxième saison.

Moyenne de JIFF par club de TOP 14 après 6 journées de championnat et par club de PRO D2 après 10 journées de championnat :

Clubs	Moyenne à la J6 2023/2024
Bayonne	20,00
Bordeaux	19,50
Castres	18,33
Clermont	16,50
La Rochelle	19,67
Lyon	17,50
Montpellier	16,67
Oyonnax	15,33
Paris	17,50
Pau	16,50
Perpignan	18,33
Racing 92	21,83
Toulon	19,00
Toulouse	21,50

Clubs	Moyenne à la J10 2023/2024
Agen	17,70
Angoulême	18,10
Aurillac	17,70
Béziers	15,90
Biarritz	17,80
Brive	15,10
Colomiers	17,30
Dax	17,40
Grenoble	18,30
Montauban	16,00
Mont-de-Marsan	17,60
Nevers	16,90
Provence	17,60
Rouen	16,80
Valence-Romans	17,80
Vannes	16,10

Moyenne TOP 14 : 18,44

Moyenne PRO D2 : 17,13

10. DESIGNATION

Sandrine JALLET-PILLOT – Directrice juridique FFT - a été désignée par le Comité Directeur en tant que membre du Conseil de Discipline du Rugby français – Formation Régulation financière en remplacement d'Olivier KERAUDREN.

11. REPORTING DES DECISIONS DU BUREAU

Le Comité Directeur a pris acte des décisions du Bureau liées à des demandes indemnitaires formulées par des clubs concernant les matches Stade Toulousain / Stade Français (Boxing Day 2021), Stade Français / Racing 92 (Barrage TOP 14 2023) et Castres / Perpignan (Boxing Day 2023).

12. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 DECEMBRE 2023

Le Comité Directeur a validé l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 19 décembre :

1. Rapport de la vérification des pouvoirs
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de la LNR du 7 juillet 2023
4. Présentation des comptes de la LNR arrêtés au 30 juin 2023

5. Lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes
6. Rapport de Gestion 2022-2023
7. Approbation des Comptes de la LNR arrêtés au 30 juin 2023 et du Rapport de gestion
8. Points d'actualité
9. Questions diverses